

# CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES (CECRL)

Le Cadre européen commun de référence pour les langues - Apprendre, Enseigner, Évaluer (CECR) est un document publié par le Conseil de l'Europe en 2001, qui définit des niveaux de maîtrise d'une langue étrangère en fonction de savoir-faire dans différents domaines de compétence. Ces niveaux constituent désormais la référence dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement des langues dans de nombreux pays. En France, ils sont repris dans le code de l'éducation comme niveaux de compétence en langues vivantes étrangères attendus des élèves des écoles, collèges et lycées.

L'innovation principale du CECR consiste en une échelle d'évaluation de la maîtrise d'une langue, indépendante de l'organisme évaluateur, et transposable à n'importe quelle langue, contrairement aux autres systèmes d'évaluation qui sont souvent propres à un pays, voire à un organisme, et généralement applicables à une seule langue. Pour ces raisons de plus en plus d'organismes évaluateurs alignent leurs échelles d'évaluation sur les niveaux du CECR, ou pour le moins fournissent une grille de conversion.

L'un des buts du "Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer", véritable document de référence du Conseil de l'Europe et document de base pour le Portfolio européen des langues, est d'aider les partenaires à décrire les niveaux de compétences exigés par les normes, les tests et les examens existants afin de faciliter la comparaison entre les différents systèmes de qualifications. C'est à cet effet que le Conseil de l'Europe a conçu le Schéma descriptif et les Niveaux communs de référence.

Il semble qu'il y ait un large consensus sur le nombre et la nature des niveaux appropriés pour l'organisation de l'apprentissage des langues et une reconnaissance publique du résultat.

Ces SIX niveaux correspondent à des interprétations de la division classique en **niveau de base**, **niveau intermédiaire** et **niveau avancé**.

Le système proposé dans le "Cadre européen commun de référence pour les langues" adopte une division initiale en trois niveaux:

- **UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE: A1 et A2**
- **UTILISATEUR INDÉPENDANT: B1 et B2**
- **UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ: C1 et C2**

La présentation "globale" simplifiée présentée dans l'Échelle globale" facilite la communication relative au système avec les utilisateurs non-spécialistes.

## Échelle des niveaux

Le cadre de référence comporte six niveaux de compétence.

### ■ A1 - Niveau *Introductif ou Découverte*

**Mots clés:** questions simples, environnement proche et familier.

**Acquisition du niveau A1:** L'étudiant peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Il peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant (lieu d'habitation, relations, ce qui lui appartient...). Il peut répondre au même type de questions. Il peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

### ■ A2 - Niveau *Intermédiaire ou de Survie*

**Mots clés:** descriptions, conversations simples.

**Acquisition du niveau A2:** L'étudiant peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (informations personnelles ou familiales, achats, environnement proche, travail). Il peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Il peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets familiers et habituels ou qui correspondent à des besoins immédiats.

### ■ B1 - Niveau *Seuil*

**Mots clés:** début d'autonomie; se débrouiller, exprimer son opinion.

**Acquisition du niveau B1:** L'étudiant peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, les loisirs... Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue est parlée. Il peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Il peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

### ■ B2 - Niveau *Avancé ou Indépendant*

**Mots clés:** compréhension courante et capacité à converser; émettre un avis, soutenir systématiquement une argumentation.

**Acquisition du niveau B2:** L'étudiant peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance telle qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il peut s'exprimer de façon claire et

détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et inconvénients de différentes possibilités.

### ■ **C1 - Niveau *Autonome*: pour un usage régulier dans des contextes de difficulté raisonnable**

**Mots clés:** s'exprimer spontanément et couramment, assez bonne maîtrise.

**Acquisition du niveau C1:** L'étudiant peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que de saisir des significations implicites. Il peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Il peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Il peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

### ■ **C2 - Niveau *Maîtrise***

**Mots clés:** comprendre sans effort, s'exprimer spontanément.

**Acquisition du niveau C2:** L'étudiant peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il lit ou entend. Il peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Il peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.